

# Communiqué de presse

21 mai 2021

## L'EPCI Vendée-Sud-Littoral sous haute vigilance : une campagne de dépistage

### pour contenir la progression du COVID 19 et des variants

Au regard de la situation épidémiologique sur le territoire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Sud-Vendée-Littoral, l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire et la Préfecture de Vendée, en lien avec l'EPCI Sud-Vendée-Littoral et la mairie de Luçon, organisent une campagne de dépistage le **samedi 29 mai 2021**.

Au 21 mai, le taux d'incidence atteint sur cet EPCI **113 cas positifs pour 100 000 habitants, dont 62,2% de variants V2/V3** alors que le taux d'incidence pour la Vendée est de 92,8 dont 9,9% de variants V2/V3. Le taux d'incidence chez les 15-30 ans atteint 168,2 cas positifs pour 100 000 habitants.

Le taux de positivité (tests positifs cumulés sur 7 jours pour 100 tests réalisés) est de **4,5%** (2,2% au niveau de la Vendée)

Ces chiffres illustrent une circulation active du virus et notamment des variants V2/V3 (Sud Africain et Brésilien) sur l'EPCI Sud Vendée Littoral.

### Une campagne de dépistage pour protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination

Dans ce contexte, la Préfecture de Vendée, l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire, l'EPCI Sud-Vendée-Littoral et la commune de Luçon ont décidé d'agir en lançant un campagne de dépistage sur le territoire.

Cette campagne de dépistage se tiendra sur Luçon :

**samedi 29 mai 2021 de 9h00 à 17h00**

**Gymnase Plaisance**

Route des Sables d'Olonne

85400 Luçon

#### Modalités de prise de Rendez-vous :

- Par téléphone : **02 51 48 06 13**
- Sur doctolib : <https://vu.fr/DEPISTAGEL>
- QR code à scanner :



La Préfecture de Vendée, l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire et la collectivité invitent l'ensemble des habitants à se faire dépister.

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignorerait. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, **en particulier celle des variants**.

**Le dépistage est rapide, gratuit, de préférence sur rendez-vous, sans ordonnance. Le prélèvement est adapté à l'âge de chacun (naso-pharyngé ou salivaire).** Les résultats sont connus en moins de 24 h.

**A noter : L'isolement** des personnes testées positives à la Covid-19 est désormais de **10 jours** (contre 7 jours auparavant), qu'il s'agisse de cas de variant ou non.

## Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le **respect strict des gestes barrières**, ainsi que la **limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux**.

L'ARS rappelle par ailleurs l'importance pour toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, maux de tête, perte brutale de l'odorat, diarrhée...) de s'isoler et de réaliser un test dès que possible. En cas de difficultés respiratoires, il faut appeler immédiatement le 15.

- Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Pays de la Loire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-gestes-barrieres-se-proteger-proteger-les-autres>

Trouver un lieu de dépistage en Vendée : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-les-campagnes-de-depistage-en-pays-de-la-loire>

### Contact presse :

Service communication ARS PDL

06 78 26 56 94 / [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)



@ars\_pdl